



**COMMISSION EUROPÉENNE**  
OFFICE INFRASTRUCTURES ET LOGISTIQUE – BRUXELLES

Comité paritaire de Gestion du Centre de la Petite Enfance (COCEPE)

Bruxelles, le 11 décembre 2007  
OIB.6/asv/PV260

COCEPE (07) PV 260

**PROCES-VERBAL**  
**de la 260ème réunion**  
**du Comité paritaire de Gestion du Centre de la Petite Enfance**

**du 22 mars 2007**

**approuvé le 4 décembre 2007**

## Liste de présence

### Etaients présents

	Président	M. Gomez de Rojas
	Vice-Présidente	Mme Jacobs
<b>Au titre du Conseil</b>		
Administration	Membre titulaire	M. Perez Santander
	Membre suppléant	Mme Kordy
Personnel	Membre suppléant	Mme Kruch
<b>Au titre de la Commission</b>		
Administration	Membre suppléant	M. Schuijt
	Membre titulaire	M. Duren
	Membre titulaire	Mme Rodrigues
Personnel	Membre suppléant	Mme Jovani
<b>Au titre du C.E.S.E.</b>		
Administration	Membre suppléant	Mme Vouche
		Mme Belarova-Carabin
<b>Au titre du C.d.R</b>		
Administration	Membre titulaire	Mme Blaimont
Etaients également présents:		
Association des Parents	Mme Ruet-Rossignol	
	Mme Lahaye	
OIB.6	Mme Arosuo	
	Mme Hinceval	
	M. Bodart	
	M. Areias Santos	
	Mme Van Peteghem	
	M. Dogot	
	Mme Van Brabant	
	Mme De Mey	
OIB.5 (ex-OIB.6 secrétariat COCEPE)	M. Van Landschoot	
P.E.		
Administration	Membre suppléant	Mme Moro
	Membre suppléant	Mme Zavidilova
<b>Absents :</b>		
Conseil/Personnel	Mme Kruch	Excusée
	Mme Nielsen	Excusée
Commission/Administration	M. De Vis	
Commission/Personnel	Mme Bolduan	excusée
	M. Bove	
	Mme Kastner	
C.E.S.E. / Administration	Mme Stagell	excusée
C.E.S.E./Personnel	Mme Hanoteau	excusée
Parlement/Personnel	M. Kleinig	
	G. Brunetti	
Parlement/Administration	Mme Genso	
C.D.R./Administration	M. Di Rocco	
C.D.R./Personnel	Mme Schmied	
	Mme Blanco	
<b>secrétariat :</b>	Mme Schofield	

## TABLE DES MATIERES

<b>1. Approbation du projet d'ordre du jour de la réunion n° 260</b>	p. 4
<b>2. Approbation du projet de procès-verbal de la réunion n° 259</b>	p. 4
<b>3. Approbation du projet de procès-verbal de la réunion n° 252 et 253</b>	p. 4
<b>4. Rapport d'activités "crèches 2005-2006"</b>	p. 4
<b>5. Adaptations apportées aux projets pédagogiques des crèches suite au travail d'harmonisation</b>	p. 5
<b>6. Présentation des résultats de l'enquête de satisfaction "crèches"</b>	p. 5
<b>7. Présentation des résultats des enquêtes de satisfaction GPS et GA</b>	p. 5
<b>8. Garderie aérée – prévisions de Pâques</b>	p. 4
<b>9. Appel d'offres garderie aérée</b>	p. 4
<b>10. Extension de la GPS jusqu'à 14 ans</b>	p. 4
<b>11. Contributions parentales : note au Collège des Chefs d'Administration</b>	p. 4
<b>12. Fréquentation du Centre Sportif du SGC par des enfants de la GPS – premières expériences</b>	p. 4
<b>13. Divers</b>	p. 5

Le Président demande un tour de table pour que les participants se présentent et notamment : Mme Zavadilova, représentante de l'administration du PE, nouveau membre du COCEPE; Mme Aruoso, chef de secteur "Affaires Générales" à l'OIB.6; Mme Van Peteghem, cellule budgétaire à l'OIB.6 ainsi que Mmes De Mey et Van Brabant, psychopédagogues aux crèches du CPE.

Il remercie le secrétariat pour la concision du PV précédent, qui le rend plus "lisible".

## **1. APPROBATION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR DE LA 260<sup>EME</sup> REUNION**

Le Président propose que le point 11 soit traité en 4. Il accepte d'insérer la visite du site de Woluwe par l'USHT au point 7. Deux points sont ajoutés sous "divers" :

- Confidentialité / politique de protection des données appliquées par l'OIB.6
- Etat du projet de rénovation d'Overijse

## **2. APPROBATION DU PROJET DE PROCES-VERBAL DE LA 259<sup>EME</sup> REUNION**

Et

## **3. APPROBATION DES PROJETS DE PROCES-VERBAUX DES REUNIONS N°252 ET 253**

Les procès-verbaux des réunions 252, 253 et 259 sont approuvés sans modifications.

Mme Lahaye précise qu'elle était à l'étranger et donc pas présente à la réunion du 23 juin 2005 (PV252).

## **4. RAPPORT D'ACTIVITES "CRECHES 2005-2006"**

Mme Hinceval présente le rapport d'activité des crèches (RAC). Il s'agit de la période 2005-2006 et le RAC concerne les trois crèches. La période est marquée par 3 éléments dominants :

- L'évolution constante de la liste d'attente
- L'ouverture de la crèche du Conseil, gérée par l'OIB.6, et qui met à disposition quelques places (en sus des quelques autres places en crèches locales)
- L'internalisation de la crèche Clovis qui a nécessité beaucoup de travail pour permettre l'harmonisation du projet pédagogique et des procédures administratives.

Mmes De Mey et Van Brabant, psychopédagogues aux crèches, complètent la présentation de Mme Hinceval en décrivant les actions concrètes "sur le terrain".

## **5. ADAPTATIONS APORTEES AUX PROJETS PEDAGOGIQUES DES CRECHES SUITE AU TRAVAIL D'HARMONISATION**

Le Président demande à ce que la présentation soit concentrée sur les modifications apportées et la raison de ces modifications.

- Le cadre général ayant été harmonisé au départ, il s'agit essentiellement de changements de terminologie (ex. : enseignants->puéricultrices / institutrices).
- Certaines valeurs éducatives ont été ajoutées à Palmerston (ex. : activité d'éveil, psychomotricité).

Certaines modifications sont proposées par les membres du Cocepe. Le président demande que le projet pédagogique soit modifié en conséquence et envoyé à tous les membres. Si aucune observation écrite n'est faite pas les membres du Cocepe, le projet pédagogique sera réputé approuvé.

## **6. PRESENTATION DES RESULTATS DE L'ENQUETE DE SATISFACTION "CRECHES"**

Mme Dogot présente les résultats de l'enquête de satisfaction "crèches".

Le Cocepe constate l'existence d'un problème grave à Froissart. Le Cocepe demande que la problématique Froissart soit mise à l'ordre du jour de la prochaine réunion pour discussion approfondie et constructive.

Le Président compte sur la présence de l'OIB et de ses collègues du Cocepe, et espère une programmation de la réunion pour la fin avril / début mai. Le COCEPE demande la présence de M. Vinois de façon officielle.

## **7. PRESENTATION DES RESULTATS DE L'ENQUETE DE SATISFACTION GPS ET GA**

M. Bodart présente les résultats des enquêtes de satisfaction "GPS" et "GA".

Le Cocepe manifeste son souhait de voir l'OIB organiser une visite de la GA durant son fonctionnement.

La question de l'insatisfaction de parents sur les activités proposées à Van Maerlant et Uccle fera l'objet d'un suivi par le COCEPE.

En ce qui concerne la demande de visite de la garderie de Woluwe en présence de l'USHT, M. Bodart précise que cette unité n'a pas donné suite à cette demande car elle estime ne pas être compétente pour émettre un avis sur les bâtiments concernés. Il rappelle que c'est le service d'inspection de la Régie des Bâtiments qui est compétent en cette matière.

Par ailleurs, il informe le COCEPE que des travaux de peinture ont été réalisés par l'OIB afin de rafraîchir les locaux que la garderie occupé dans le préfabriqué.

Par manque de place, le service gestionnaire ne peut répondre favorablement à la demande des parents d'organiser des stages. Le site d'Overijse doit d'abord permettre l'accueil des enfants en garderie aérée.

## **8. GARDERIE AEREE – PREVISIONS DE PAQUES**

La garderie de Pâques se déroulera du 2 au 13 avril 2007, soit 7 jours ouvrables. Cette année, les dates du congé de Pâques des écoles européennes et des écoles belges sont les mêmes.

Les inscriptions ont été ouvertes du 19 janvier au 9 février, et la période d'annulation / extension s'est clôturée le 16 mars.

A ce jour, le nombre d'inscriptions s'élève à 708 dont 349 inscrits la première semaine et 359 la seconde.

L'activité se déroule à Overijse, et l'accueil se fait à Wilson, Beaulieu et Overijse. L'animation des groupes est assurée par des étudiants (contrat Randstad).

## **9. APPEL D'OFFRES GARDERIE AEREE**

Le cahier des charges a été envoyé aux soumissionnaires le 15 mars, la date limite de réponse est le 25 avril.

Le Cocepe regrette le retard dans la procédure qui a amené l'envoi du cahier des charges aux soumissionnaires le 15 mars, il s'inquiète vivement quant aux résultats de la procédure telle que conçue par l'OIB.

## **10. EXTENSION DE LA GPS JUSQU'A 14 ANS**

Mme Lahaye signale que l'enquête de l'AdP auprès des parents a recueilli, sur 533 parents consultés, 239 "oui", 15 "non" et 31 "peut-être" (donc 84% de "oui", 5% de "non" et 11% de "peut-être").

## **11. CONTRIBUTIONS PARENTALES : NOTE AU COLLEGE DES CHEFS D'ADMINISTRATION**

Le groupe de travail "contributions parentales" a établi un projet de note aux Collège des Chefs d'administration (CCA). Le président propose de traiter les questions d'ordre général avant de lire la note paragraphe par paragraphe et de la commenter.

- Il faut expliquer les raisons de l'augmentation de la contribution parentale (effet "pervers" de l'augmentation des allocations familiales suite à la réforme du statut)
- Il faut montrer au CCA que le Cocepe s'est penché sur le problème et a étudié des scénarios de révision de la contribution parentale, dans le but que le CCA donne au Cocepe un mandat clair. Il appartient au CCA de se prononcer.
- Cependant, eu égard aux crédits supplémentaires nécessaires en cas de modification de la contribution parentale, il appartient à l'autorité budgétaire de décider d'une augmentation de budget, sur base d'une demande de l'administration. Le Cocepe pourrait se manifester sur ce point mais sa démarche serait illégale.
- En ce qui concerne Luxembourg, l'arrêt Van der Haegen précise que la parité entre Bruxelles et Luxembourg doit être maintenue.

Le projet de note est lu, des amendements sont proposés. Le groupe de travail les intégrera et fera parvenir le nouveau projet de lettre aux membres du Cocepe. Cette démarche reçoit l'accord de tous les membres présents.

## **12. FREQUENTATION DU CENTRE SPORTIF DU SGC PAR DES ENFANTS DE LA GPS – PREMIERES EXPERIENCES**

L'arrangement administratif entre le Conseil et l'OIB a été signé le 8 décembre 2006. Le 18 décembre, une réunion a eu lieu entre le comité de gestion du centre sportif du SGC, Mme Santos et l'OIB.6 pour discuter des conditions d'utilisation et de la fréquence de l'utilisation.

La première utilisation a eu lieu le 10 janvier 2007. En principe, la salle est utilisée par la garderie chaque mercredi entre 14h45 et 16h15. Certaines dérogations pourront être obtenues au cas par cas, comme par exemple lors du congé de Carnaval. Les activités proposées sont entre autres le badminton, le mini-foot et la danse.

L'OIB tient à remercier le Conseil pour le bon accueil et la bonne collaboration rencontrée sur place.

### **13. DIVERS**

Les points divers seront reportés à la réunion suivante.

Le Président constate que les points de l'ordre du jour sont épuisés et conclut la réunion. Il souhaite que la prochaine réunion ait lieu vers la fin avril.